

# Commission fédérale du Musée national

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Musée National Suisse**

Band (Jahr): **20 (1911)**

PDF erstellt am: **11.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Commission fédérale du Musée national.

---

La Commission du Musée a tenu 5 séances réglementaires et une séance extraordinaire.

Pour cause d'âge et de santé, deux de ses membres se sont vus obligés de donner leur démission; ce sont: Monsieur le Conseiller national G. Muheim, en février, et Monsieur Dr J. Kaiser, archiviste fédérale, en novembre. C'est avec regret que nous avons vu ces deux Messieurs nous quitter, car ils ont fait partie de la Commission depuis qu'elle existe, soit depuis 20 ans, et ont toujours servi les intérêts de notre Musée avec grand dévouement.

Le Conseil fédéral a remplacé ces deux membres sortants par Monsieur le Conseiller aux Etats, Dr R. de Reding à Schwyz et Monsieur Roman Abt, ingénieur à Lucerne.

En juin, Monsieur Dr H. Angst, ancien directeur du Musée, a été confirmé par le Conseil d'Etat de Zurich, pour une nouvelle période de trois ans, comme membre de la Commission et représentant des intérêts du canton.

Comme d'habitude, le programme de travail de la direction a été examiné dans la première séance; dans la seconde, la Commission a pris connaissance du rapport annuel; dans la troisième, elle a discuté le projet de budget pour l'année 1912, et dans la dernière, elle a opéré une révision des collections, d'après les inventaires et les catalogues par locaux. A chaque séance, il lui est présenté un état de situation financière.

Six demandes de subventions fédérales présentées par des musées cantonaux et locaux ont été examinées; on s'est aussi occupé de trois offres faites par des musées cantonaux qui désiraient acheter des objets faisant partie de nos collections, ou les échanger contre d'autres en leur possession.

La Commission a dû se prononcer sur environ 30 offres importantes, dont plusieurs ont donné lieu à de longs pourparlers. Parmi les principales, nous mentionnerons la vente des vitraux du château de Toddington en Angleterre et celle des monnaies de la collection Iklé. Pour l'achat des vitraux, les autorités fédérales nous ont accordé un crédit extraordinaire de fr. 25,000. —. Pour l'achat de monnaies, la Commission a décidé de consacrer une somme de fr. 5000. —, à laquelle un ami de notre Musée a ajouté un don de fr. 5000. —.

La Commission a reçu la promesse du legs d'une très importante collection d'estampes (gravures sur bois, sur cuivre, photographies, prospectus, etc.).

Le président de la ville a avisé la Commission que l'architecte du Musée, Monsieur le prof. Dr G. Gull, s'occupe d'un projet d'agrandissement des bâtiments, prévoyant la construction d'une aile à l'occident et d'un corps de bâtiment reliant le Musée national avec l'école des arts industriels à l'orient. Pour parer au manque de place dans nos magasins de réserve, la ville de Zurich a mis à notre disposition pour la fin de l'année des locaux spéciaux, loués par elle, en dehors du Musée.

---